

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1275

Artikel: PIB et PNB : récession et inégalité en 1995, lues dans les comptes nationaux
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pas d'élection miracle, ni de potion magique

Pour les Vaudois, c'est reparti pour un tour. Mais les conditions ne sont plus celles du printemps. La majorité du Conseil d'Etat a déjà basculé. Faut-il plus encore? Les problèmes réels ne sont pas qu'électoraux.

LA DÉMISSION POUR raisons de santé du conseiller d'Etat radical Jacques Martin risque de distraire les partis de l'essentiel. La succession agite déjà le cosmos politique. A commencé le défilé des candidats à la candidature sur le proscenium médiatique. C'est naturel pour le camp du conseiller sortant. En face, à gauche, sont posés des préalables stratégiques par ceux qui voudraient disputer ce siège radical et qui tiennent surtout à faire savoir qu'ils seront incontournables, sinon pour cette élection complémentaire, du moins pour l'élection générale dans moins de deux ans.

L'élargissement inutile

L'essentiel à court terme, c'est quoi: la réforme scolaire et celle de la formation. Le peuple tranchera le 1er décembre. Au-delà bien sûr, l'assainissement des finances cantonales est prioritaire, car il conditionne le reste qui est, pour le dire en un mot, la qualité de la vie dans ce canton. Chacun connaît les conditions de l'exercice; il faut des recettes, il faut des économies. Or, et les unes et les autres exigent un long travail d'information et d'adhésion. Un exemple simple: le quotient familial. Si l'idée de soutenir la famille n'est pas contestée, le système mis en place sous le nom de quotient familial avantage outrageusement les milieux les plus favorisés, alors même que le coût d'un enfant pris en considération devrait être le même pour tous. On ne réformera pas le quotient familial sans explication et adhésion du Grand Conseil et du peuple. De même la réforme de l'administration ne se fera pas sans large négociation, avec les représentants du personnel, puis du monde politique. Même constat pour la planification hospitalière. La gauche dispose d'une majorité au Conseil d'Etat; sa marge de manœuvre est étroite, mais nullement négligeable. Elargir encore cette majorité ajouterait peu: la responsabilité directe de nouveaux secteurs administratifs, mais pas de rapport de forces différent au

Conseil d'Etat, où le 4-3 est suffisant pour les votes de caractère politique tranché; mais ils ne le sont pas tous selon cette arithmétique (6-1; 5-2).

Le strapontin

Le parti socialiste n'a jamais accepté, depuis les années 50, d'être réduit à une représentation-strapontin, même si la contestation libérale fut vive. Le peuple, par des votes clairs, ne l'a jamais admis; et les radicaux, certes dans leur intérêt de parti-pivot, s'y sont refusés. Il est évident que le parti radical lui non plus n'acceptera pas le rôle-strapontin qui réduirait notamment la légitimité du conseiller Favre pour

conduire le redressement des finances.

Le président du parti radical déclarait à la radio romande qu'il était prêt à négocier: négocié quoi? Ce qui devrait d'abord être négocié, c'est un état d'esprit face aux difficultés du canton. Malgré les divergences, un dénominateur commun est possible, même si les extrêmes, notamment les libéraux, veulent s'en exclure.

Tout le monde déclare vouloir assainir les finances d'ici l'an 2000. Comment, si l'on prend la chose au sérieux? Et elle doit l'être. L'élection complémentaire ne peut pas être le prétexte à faire croire qu'il y a, aux difficultés de l'heure, des solutions miracle. ag

PIB ET PNB

Récession et inégalité en 1995, lues dans les comptes nationaux

L'ANNÉE 1995, APRÈS l'espoir de l'embellie de 1994, a été la confirmation de la gravité de la récession suisse, en chiffres absolus, mais plus encore en comparaison internationale: croissance, en termes réels, du PIB des pays de l'OCDE +1,9%, «croissance» suisse +0,1%. En revanche, si l'on se réfère au PNB, la croissance serait satisfaisante et dans les normes internationales: +1,8%.

La différence entre ces deux évaluations (produit intérieur et produit national) tient à la prise en compte dans le produit national du revenu du travail et de la propriété reçu de l'étranger ou versé à l'étranger. Sommairement pour la Suisse: le revenu de l'immense fortune investie à l'étranger, moins le revenu de la modeste fortune étrangère investie en Suisse, moins surtout l'épargne des travailleurs étrangers transférée dans leur pays d'origine. Ce solde pour la Suisse est extraordinaire-

ment positif: nous recevons trente milliards, nous en retournons quinze.

D'une année à l'autre, le rendement de la fortune s'est maintenu, malgré la conversion en francs suisses élevés. En revanche, le revenu versé à l'étranger a fortement régressé, la réduction drastique du nombre des saisonniers l'expliquant en partie.

Il y a la Suisse qui travaille, moins, et la Suisse qui jouit de sa fortune toujours d'un haut rendement. L'écart entre les deux, que mesure l'écart entre la croissance du PIB et du PNB, s'accroît. Un des signes, parmi d'autres, de l'inégalité grandissante.

On objectera que ce rapatriement profite à l'économie dans son ensemble. Partiellement, c'est vrai. Encore faudrait-il en connaître la distribution forcément ultra-sélective ou son enregistrement dans la plus-value d'actions et de titres, plus-value non imposable. ag